

Réunion du 25 août 2024 à 08 heures 30

Convocation en date du 16 août 2024.

Sont présents : M. BÉCARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie,
M. DUCOURNAU Marc, Mme FORT Agnès, Mme LABORDE Charlène,
M. PAGES Lilian, M. ROUSSEAU Philippe.

Absents excusés : M. FAUQUÉ Olivier, Mme GAYRIN Laure.

Mme CAMICAS Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 23 juin 2024 est lu et approuvé par le Conseil Municipal, il est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

PONT local de la chasse

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les travaux de réfection du pont de Lelin VC5 sont terminés.

La dépense est de 155 745,84 € TTC. Les recettes (subventions + TVA) s'élèvent à 63 451,46 €.

Reste à charge: 92 294,38 €

Part de la Communauté de Communes Armagnac Adour : 72 683,53 €

Contribution de la commune : 19 610,85 €

Monsieur le Maire propose d'accepter le fonds de concours demandé par la CCAA, et sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer la convention avec la Communauté de Communes Armagnac Adour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- D'accepter le paiement du fonds de concours d'un montant de 19 610,85 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours avec la Communauté de Communes Armagnac Adour.

FAUCARDAGE Ruisseau du Lin

Le nettoyage du ruisseau du Lin est enfin accordé sur 860 mètres le long du chemin des Courrégeoles. Les travaux devraient avoir lieu durant l'automne sinon ils seront reportés à l'année prochaine afin de préserver l'équilibre du biotope existant.

ÉCLAIRAGE Parking de Lelin

Les travaux devraient débuter courant octobre.

AMÉNAGEMENT Village

La société ADING nous a fait parvenir un premier avant-projet début août.

Il ne correspond pas à nos attentes, ni en matière de coût ni en aménagement.

Nous leur soumettrons les observations du Conseil Municipal afin qu'ils puissent retravailler le projet et nous renvoyer une nouvelle proposition très rapidement.

CONSEIL d'ÉCOLE

Les effectifs sont en baisse : 59 enfants cette rentrée 2024/2025 contre 76 pour la rentrée 2023/2024.

Il n'y a pas de petite section à la maternelle faute d'enfants et ils ne sont que 9 en moyenne section à l'école de Saint-Mont.

Les GS (6) sont regroupés avec les CP (14), les CE1 (7) avec les CE 2 (9), et les CM 1 (5) avec les CM 2 (9) pour l'école de Saint-Germé.

La suppression d'un poste à Saint Germé devient envisageable si la baisse des effectifs se poursuit.

Le projet de l'école de Saint-Germé, « l'école dehors », est toujours en attente de validation et coûtera 26 000 € à la Communauté de Communes Armagnac Adour.

ONF

L'ONF nous informe que 692 m³ de bois ont été sortis du bois de Lapujolle pour une valeur de 15 000 €.

Les charges afférentes à cette coupe (bûcherons, débardage, transport...) s'élèvent à 8 700 €.

Pour l'instant, nous avons encaissé 6 300 € et nous avons reçu une facture de 1 800 € de l'ONF pour les frais de garde qui, jusqu'à présent ne s'élevaient qu'à 80 € par an.

Après discussion, cette facture a été annulée et remplacée par une facture de 900 € que nous paierons dès que les encaissements seront terminés.

Nous chercherons la convention qui a été passée entre la commune et l'ONF afin de connaître les devoirs de chacun envers l'autre.

La réunion s'achève à 12 heures 30.

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne-Marie